

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU

Bureau du **11 mars 2013**

Décision n° **B-2013-4024**

commune (s) :

objet : Assistance à l'analyse financière des organismes externes - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert

service : Délégation générale aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Frih

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : lundi 4 mars 2013

Secrétaire élu : Madame Dounia Besson

Compte-rendu affiché le : mardi 12 mars 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Charrier, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Brachet, Charles, Colin, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Frih, MM. Assi, Julien-Laferrière, Sangalli.

Absents excusés : Mme Domenech Diana (pouvoir à M. Claisse), M. Buna (pouvoir à M. Charles), Mme Guillemot (pouvoir à M. Darne J.), MM. Calvel (pouvoir à M. Assi), Abadie (pouvoir à M. Desseigne), Passi, Sécheresse, Mme Dognin-Sauze (pouvoir à Mme Gelas).

Absents non excusés : MM. Daclin, Barge, Mme Peytavin, MM. Vesco, Rivalta, David G., Lebuhotel.

Bureau du 11 mars 2013**Décision n° B-2013-4024**

objet : **Assistance à l'analyse financière des organismes externes - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 27 février 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil de communauté, par sa délibération n° 2008-0006 du 25 avril 2008 modifiée, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.12.

Les présents marchés ont pour objet l'assistance à l'analyse financière des organismes externes de la Communauté urbaine de Lyon.

La direction de l'évaluation et de la performance qui exerce, entre autres, des missions de contrôle sur les organismes externes (associations, établissements publics, délégataires, sociétés commerciales) souhaite bénéficier de prestataires externes compétents en matières financière, comptable et fiscale afin de répondre à des besoins imprévus, urgents et/ou complexes.

Une procédure d'appel d'offres ouverte a été lancée, en application des articles 26, 33, 39, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics pour l'attribution des marchés relatifs à l'assistance à l'analyse financière des organismes externes.

Les prestations font l'objet de l'allotissement ci-dessous mentionné.

Tous les lots feraient l'objet de marchés à bons de commande, conformément à l'article 77 du code des marchés publics.

Les marchés seraient conclus pour une durée ferme de 2 ans, reconductible de façon expresse une fois 2 ans.

Les lots comporteraient un engagement de commande suivant pour la durée ferme du marché. Les montants relatifs à la période ferme sont identiques pour la période de reconduction.

Lots	Libellé du lot	Engagement maximum de commande pour la durée ferme du marché	
		€ HT	€ TTC
n° 1	assistance à l'analyse financière de contrats de délégation de service public et autres contrats complexes	140 000€	167 440€
n° 2	assistance à l'analyse financière d'organismes à comptabilité publique et d'organismes intervenant dans le domaine du logement social	110 000€	131 560€
n° 3	assistance à l'analyse financière d'organismes à comptabilité privée	150 000€	179 400€

Dans le respect des articles 53 et suivants du code des marchés publics, la commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 22 février 2013, a classé les offres et choisi, pour les différents lots, celle des entreprises suivantes :

Lots	Libellé du lot	Nom de l'attributaire
n° 1	assistance à l'analyse financière de contrats de délégation de service public et autres contrats complexes	Finance Consult
n° 2	assistance à l'analyse financière d'organismes à comptabilité publique et d'organismes intervenant dans le domaine du logement social	Deloitte Conseil
n° 3	assistance à l'analyse financière d'organismes à comptabilité privée	Mazars

Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer lesdits marchés, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Autorise monsieur le Président à signer les marchés à bons de commande et tous les actes y afférents avec les entreprises suivantes :

- lot n° 1 : assistance à l'analyse financière de contrats de délégation de service public et autres contrats complexes ; entreprise Finance Consult, société anonyme, pour un montant maximum de 140 000 € HT, soit 167 440 € TTC pour une durée ferme de 2 ans reconductible de façon expresse une fois 2 années,

- lot n° 2 : assistance à l'analyse financière d'organismes à comptabilité publique et d'organismes intervenant dans le domaine du logement social ; entreprise Deloitte Conseil, société par action simplifiée, pour un montant maximum de 110 000 € HT, soit 131 560 € TTC pour une durée ferme de 2 ans reconductible de façon expresse une fois 2 années,

- lot n° 3 : assistance à l'analyse financière d'organismes à comptabilité privée ; entreprise Mazars, société anonyme, pour un montant maximum de 150 000 € HT, soit 179 400 € TTC pour une durée ferme de 2 ans reconductible de façon expresse une fois 2 années.

2° - Les dépenses correspondantes seront prélevées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2013 et suivants - compte 6228 - fonction 020.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 12 mars 2013.